

Club sportif: combien ça coûte ?

PAR JULIEN CREPIN



TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA RENTRÉE SPORTIVE

▶ Le sport se veut démocratique et fédérateur, mais les porte-monnaie de certaines familles se vident à la rentrée

▶ La rentrée scolaire est synonyme de frais pour beaucoup de familles. Aux coûts scolaires, viennent s'ajouter les activités extrascolaires comme le sport, la musique ou encore d'autres formes d'art.

Ces inscriptions peuvent coûter les yeux de la tête. Pourtant, les vertus d'une activité sportive ne sont plus à présenter.

■ 250 € par an et par enfant

Même s'il faut compter en moyenne pour l'inscription à un club sportif environs 250 € par an et par enfant, des aides sont allouées pour faciliter l'accès aux disciplines sportives. Évidemment, le prix de l'affiliation varie d'une ville à l'autre, d'un sport à l'autre. En outre, chaque club

choisit ses tarifs, ce qui peut expliquer les énormes différences de prix.

■ Les mutuelles interviennent

Les mutuelles, par exemple, interviennent dans vos frais d'inscription. Selon la mutualité pour laquelle vous avez opté, les remboursements varieront de 25 à 50 € par an. De quoi encourager l'activité sportive.

■ Pas d'aides directes de l'État

Du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aucune aide directe n'est allouée aux familles. Néanmoins, des subsides sont ac-

cordés aux clubs. Ceux-ci vont diminuer, en théorie, les frais d'inscription et permettent aux clubs de se fournir en matériel à prêter. "Grâce au plan de formation des jeunes, la Fédération Wallonie-Bruxelles investit 10 millions d'euros dans 800 clubs sportifs, ce qui revient à une subvention à hauteur de 45 € par enfant (entre 6 et 18 ans)", explique Eric

Étienne, porte-parole du ministre des Sports René Collin (CDH).

■ Une vocation sociale

Les clubs de sports ont aussi une vocation sociale et chaque association sportive peut aider ses membres. Pour Eric Étienne, c'est une valeur fondamentale : "Les clubs jouent un rôle d'entraide aussi, ils peuvent chacun adapter les aides et offrir l'abonnement à des familles qui sont dans le dur de temps en temps."

■ Des tarifs dégressifs

À noter que la plupart des clubs proposent des tarifs dégressifs.

Des réductions à l'inscription du deuxième enfant sont intégrées dans les cotisations. Il en va de même pour le troisième enfant et les suivants.

En Belgique, on dénombrait 620.000 sportifs affiliés à des clubs en 2013. C'est une nette augmentation par rapport à 2009, où nos clubs comptaient 458.000 affiliés, soit une augmentation de 36 % à mettre au crédit du précédent gouvernement.

"L'IMPORTANT, C'EST LE CHOIX DES ENFANTS"

Pour les tout-petits aussi, l'activité physique est importante. Chaque enfant se développe à son rythme. C'est pourquoi il ne faut pas les forcer à faire du sport. Selon Charles Chapelle, médecin du sport,

l'âge n'a aucune importance. "Il n'y a pas d'âge limite mais chaque enfant va développer différemment ses perceptions spatio-temporelles et ses capacités motrices. On peut donc commencer le sport entre deux ans et demi et cinq ans sans que ça soit un problème."

Comment choisir l'activité de ses enfants en bas âge ? Là aussi le docteur Chapelle rappelle une règle essentielle : l'envie de l'enfant. "Cela ne sert à rien d'obliger un enfant à avoir une activité qu'il n'aime pas particulièrement. Le résultat sera contre-

productif. Pour les plus jeunes, les activités multisports et la psychomotricité sont de bonnes bases. Ils vont découvrir et apprendre à aimer certaines disciplines, ils choisiront ensuite les sports qu'ils aiment le plus."

Mais les enfants changent souvent de goût. "Un enfant entre six et dix ans va souvent changer d'envies, il ne faut pas se formaliser. La spécialisation dans un sport peut arriver aux alentours de huit ans", explique le docteur Chapelle.

Le dosage peut avoir de l'importance dans la pratique sportive. Charles Chapelle ne déconseille cependant pas de faire beaucoup de sport dès le plus jeune âge : "Si l'enfant se plaît, il peut faire jusqu'à 10 heures de sport par semaine, mais il faut de bons moniteurs qui portent attention à sa santé et à son développement. Certains sports se commencent très tôt, par exemple la gymnastique, la danse ou encore la natation. Et ce n'est absolument pas un problème pour la santé de l'enfant."



LE FOOTBALL

Le foot est le sport le plus pratiqué en Belgique. Populaire et accessible dès le plus jeune âge, le foot fédère toujours plus. Les Diabes Rouges ne sont pas étrangers au succès de cette discipline. À noter que de plus en plus de filles jouent au football.

■ PRIX :

Équipes jeunes : Les cotisations varient de 100 € à 350 € par an, en fonction des clubs et des catégories d'âges. Certains clubs proposent des sections pouspons dès 4 ans (entre psychomotricité et football).

Équipes seniors : L'inscription coûte entre 100 € et 350 € pour la saison. Précisons que presque tous les clubs proposent d'intéressantes réductions à partir du deuxième membre de la famille inscrit au club. Certains plafonds existent comme au hockey.

■ HORAIRE :

Équipes jeunes : entre 2 et 8 heures par semaine dans la majorité des clubs. Tout au long de la saison, des matches se déroulent pour chaque catégorie.

Équipes seniors : entre 2 heures et 10 heures par semaine. Les matches se jouent aussi les week-ends.

■ **ÉQUIPEMENT :** Les équipements pour les matches sont souvent prêtés par le club, certains offrent l'équipement ou des parties aux joueurs. Il faut néanmoins se procurer des protège-tibias et des chaussures à crampons (+/- 100 €) que vous garderez plusieurs saisons normalement.

■ **INSCRIPTION :** L'inscription se fait en août ou septembre, mais de nombreuses structures ouvrent les inscriptions toute l'année.



LE TENNIS

Le tennis est un sport réputé cher mais on remarque que, à l'exception de certains clubs huppés, les tarifs sont semblables à ceux des autres sports. Le tennis se décline en version *Baby* (4-6 ans) et *Mini* (6-12 ans).

■ PRIX :

Babytennis : Les cotisations varient de 150 à 200 € par saison (hiver/été), pour deux heures de leçons par semaine. C'est une première approche pour les sports de raquette.

Minitenis : L'inscription coûte entre 200 € et 300 € pour la saison. La ma-

jorité des clubs de tennis suit la même logique que les autres sports, ils proposent des réductions à partir du deuxième membre de la famille inscrit au club.

Tennis : Les cotisations, à partir de 12 ans, sont très variables allant de 150 € à 500 € (et parfois plus). Le tennis et le hockey sont souvent pratiqués dans les mêmes structures et donc les réductions sont valables d'un sport à l'autre.

■ HORAIRE :

Jeunes : entre 2 heures par semaine pour des cours collectifs à 4 ou 6 enfants sur le court.

Adultes : entre 2 et 10 heures par semaine. Certains clubs laissent les courts disponibles à leurs membres toute l'année pour un forfait et les leçons sont en supplément.

■ **ÉQUIPEMENT :** Une raquette (une centaine d'euros), des balles entre 1 et 2 € et des baskets.

■ **INSCRIPTION :** L'inscription se valide en début de saison, pour un accès au terrain, les clubs acceptent les nouveaux venus durant toute l'année.



LE HOCKEY SUR GAZON

Le hockey sur gazon est une institution en Belgique. Les équipes nationales masculines et féminines ont d'ailleurs le vent en poupe. La pratique de ce sport reste relativement onéreuse. Les plus jeunes joueurs ont 5 ans dans les équipes poussins.

■ PRIX :

Équipes jeunes : Les cotisations oscillent entre 150 € et 500 € pour l'année, en fonction des clubs et des catégories d'âges. Les compétitions sont comprises dans le prix en

début d'année dans la majorité des clubs.

Équipes seniors : L'inscription coûte entre 300 € et 550 € pour la saison. Précisons que presque tous les clubs proposent d'intéressantes réductions à partir du deuxième membre de la famille inscrit au club. Certains clubs plafonnent même les frais à une certaine somme (1.100 €, par exemple).

■ HORAIRE :

Équipes jeunes : 2 heures par semaine pour les plus petits, dans la majorité des clubs. Match du championnat durant l'année, pendant les week-ends.

Équipe senior : entre 2 heures et 6 heures par semaine. En plus, des matches se jouent les week-ends.

■ ÉQUIPEMENT : Les équipements pour les matches sont soit en vente dans les magasins partenaires du club, soit prêtés par ce dernier. L'équipement se compose d'un stick, chaussettes, short ou jupe, polo et chaussures de synthétique. L'équipement du gardien est, lui, en règle générale fourni par le club.

■ INSCRIPTION : L'inscription se fait en début d'année.



BASKET-BALL

Le basket-ball est un sport moins médiatisé chez nous mais pourtant il reste un des sports les plus pratiqués du royaume.

■ PRIX :

Équipes jeunes : 150 € à 250 € par an, en fonction des clubs et des catégories d'âges. Les prix varient aussi si le but est le loisir ou la compétition.

Équipes seniors : L'inscription coûte entre 300 € et 400 € pour la saison. Les seniors qui font de la compétition se déplacent dans toute la Belgique; au niveau junior, c'est en provinciale comme au football (et de nombreux autres sports d'équipe).

■ HORAIRE :

Équipes jeunes : 2 ou 3 heures d'entraînement par semaine dans la majorité des clubs. Il ne

faut pas oublier les matches tous les week-ends si vous jouez pour la compétition.

Équipes seniors : entre 2 heures et 6 heures par semaine. Les matches se jouent aussi les week-ends.

■ ÉQUIPEMENT : Il vous faut des baskets, une tenue de sport pour la pratique dans un but de loisir. La plupart des équipes proposent des formules avec l'équipement inclus.

■ INSCRIPTION : L'inscription se fait en théorie en début d'année, mais, selon la demande, les clubs peuvent étendre la période. Dans le cadre du loisir, on peut souvent venir s'inscrire en cours d'année. Certains clubs accepteront de faire une réduction du minerval, d'autres non.



VOLLEY-BALL

► Un sport essentiellement féminin.



FLOORBALL

► Aussi connu sous le nom unihockey.

■ PRIX : équipe jeune : 170 € par an,

équipe senior : 200 € par an.

■ HORAIRE : équipe jeune : 1 heure semaine, **équipe senior :** 4 heures semaine + match le week-end.

■ ÉQUIPEMENT : beaucoup de clubs le prêtent contre une caution.

■ INSCRIPTION : début d'année pour les débutants.



ESCRIME

► Un sport démocratique, contrairement aux idées reçues.

■ PRIX : 300 € par an.

■ HORAIRE : entre 1 et 6 heures par semaine.

■ ÉQUIPEMENT : les clubs le prêtent aux débutants (gant, masque, plastron, pantalon, arme, chaussettes + matériel électrique pour les compétitions).

■ INSCRIPTION : toute l'année.



MULTISPORT

► Une bonne activité pour forger le goût au sport.

■ Prix : 140 € par quadrimestre (dégressif). (2 quadrimestres).

■ Horaire : 2 heures par semaine.

■ Équipement : tenue sportive et baskets, rien de plus.

Les activités sont toutes en salle.

■ Inscription : début de quadrimestre, il ne faut pas trainer car les places sont limitées.

**DANSE**

► La danse peut se pratiquer très jeune.

■ **PRIX** : adulte : 300 € par an (8 €/cours).

■ **Enfant** : 160 € par semestre (9 €/cours).

■ **HORAIRE** : entre une et trois fois semaine (varie selon les clubs et le niveau).

■ **ÉQUIPEMENT** : Danse classique : tutu (50 €), collant (20 €), chaussons (20 €).

■ **INSCRIPTION** : les clubs contactés acceptent les nouveaux venus toute l'année.

**PING-PONG**

► Un sport à partir de sept ans en moyenne, selon la taille de l'enfant.

■ **PRIX** : 150 € par an dans les clubs contactés, un sport très accessible.

■ **HORAIRE** : en moyenne 3 heures par semaine.

■ **ÉQUIPEMENT** : raquette (entre 30 et 60 €), baskets adaptées au sport en salle.

■ **INSCRIPTION** : toute l'année.

**ATHLÉTISME**

► Un sport d'extérieur, dépendant du climat.

■ **PRIX** : 240 € pour l'année.

■ **HORAIRE** : *équipe jeune* : 2 heures semaine, variation énorme en fonction du niveau du sportif, des compétitions et du climat.

■ **ÉQUIPEMENT** : baskets et tenues d'extérieur (short, t-shirt, training et coupe-vent).

■ **INSCRIPTION** : toute l'année, mais de préférence septembre, octobre.

**PSYCHOMOTRICITÉ**

► Une bonne façon de développer les capacités des plus petits.

■ **Prix** : entre 50 et 150 € par an. Généralement, tarif à la séance.

■ **Horaire** : 1 heure par semaine.

■ **Équipement** : tenue souple, mais aucun équipement n'est requis.

■ **Inscription** : toute l'année scolaire. Âge minimum : un an et demi et maximum 5 ans.

